



VOS CLIENTS PEUVENT-ILS OBTENIR UN TAUX DE RENDEMENT INTERNE DE 8 %¹ AVEC L'ASSURANCE VIE?

Avez-vous envisagé l'assurance vie comme catégorie d'actifs?

Prenons le cas d'un couple de retraités en santé âgés de 65 ans.

Maurice et Lan, âgés tous deux de 65 ans, sont en santé et ne fument pas. Ils cherchent des occasions de placement à risque réduit pour investir 500 000 \$ en épargne non enregistrée. Ils ne prévoient pas avoir besoin de ce montant de leur vivant. Ils souhaitent faire fructifier l'héritage qu'ils laisseront à leurs enfants et petits-enfants en utilisant des fonds qui se trouvent actuellement dans des contrats de placement garanti et des portefeuilles d'obligations.

Plutôt que d'investir 50 000 \$ par année pendant 10 ans dans un placement à revenu fixe à faible risque afin de transmettre un héritage à leurs êtres chers, ils peuvent utiliser cette somme pour couvrir la prime annuelle d'une police d'assurance vie avec participation Optimax Patrimoine^{MD} 10 primes payable au dernier décès avec l'option de participation de la protection enrichie.

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}



Une stratégie différente ayant recours à l'assurance vie



Le cas de Maurice et Lan

- Assurance vie permanente avec participation Optimax Patrimoine de l'Empire Vie
- Option 10 primes
- Option de participation de la protection enrichie (avec garantie à vie)
- Payable au dernier décès (l'héritage étant légué aux enfants/petits-enfants désignés à titre de bénéficiaires)

Prime annuelle : **50 000 \$ (garantie et payable pendant 10 ans)**

Montant de protection totale : **997 956 \$ (protection de base de 744 744 \$ + protection enrichie de 253 212 \$)**

Taux de rendement interne (TRI) concurrentiel pour la prestation de décès de l'assurance vie

Pour la police Optimax Patrimoine de Maurice et de Lan

En supposant que les exigences de la garantie à vie sont respectées				
Décès de la dernière personne assurée à la fin de la :	Barème de participation courant de la prestation de décès pour toutes les années ²	TRI de la prestation de décès	Barème de participation courant de la prestation de décès moins 1 % pour toutes les années ²	TRI de la prestation de décès
10 ^e année de la police	997 956 \$	12,27 %	997 956 \$	12,27 %
20 ^e année de la police	1 002 608 \$	4,54 %	997 956 \$	4,51 %
30 ^e année de la police	1 316 010 \$	3,84 %	997 956 \$	2,74 %

TRI sur une base d'imposition comparable



N'oubliez pas que les prestations de décès de l'assurance vie ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu.

Il est important de comparer sur une base d'imposition comparable les valeurs du TRI de la prestation de décès d'assurance vie aux montants investis dans un autre placement.

Hypothèse : taux d'imposition marginal de 45 % sur le revenu de Maurice et de Lan réalisé dans un placement à revenu fixe

En supposant que les exigences de la garantie à vie sont respectées						
Décès de la dernière personne assurée à la fin de la :	Prestation de décès garantie	TRI de la prestation de décès	Équivalence d'impôt du TRI ¹ sur la prestation de décès	Prestation de décès ² – barème de participation courant	TRI de la prestation de décès	Équivalence d'impôt du TRI ¹ sur la prestation de décès
10 ^e année de la police	997 956 \$	12,27 %	22,31 %	997 956 \$	12,27 %	22,31 %
20 ^e année de la police	997 956 \$	4,51 %	8,20 %	1 002 608 \$	4,54 %	8,25 %
30 ^e année de la police	997 956 \$	2,74 %	4,98 %	1 316 010 \$	3,84 %	6,98 %

Vos clients peuvent-ils obtenir un TRI de 8 %¹ avec l'assurance vie?



Maurice et Lan

Si la dernière personne assurée décède pendant la 20^e année, après que le couple ait payé les dix primes annuelles de 50 000 \$ requises et qu'il répond à toutes les exigences de la garantie à vie*, leurs bénéficiaires recevraient une prestation de décès garantie de 997 956 \$.

Si le couple avait déposé le même montant pendant 10 ans dans un placement à revenu fixe à faible risque et que le placement était laissé en héritage au décès de la dernière personne assurée à la 20^e année, leur placement devrait générer un taux de rendement de **8,2 %** avant impôts pour atteindre le même montant qu'offre l'assurance vie.

* Les exigences pour la garantie à vie sont les suivantes : 1) la protection reste en vigueur; 2) l'option de participation ne change pas; 3) le titulaire n'a pris aucune avance sur police ou n'a pas racheté une partie ou la totalité des bonifications d'assurance libérée pour obtenir des fonds ou pour payer les primes; 4) le montant de la protection avec participation n'a pas changé; 5) l'option de transformation pour le montant de protection enrichie n'a pas été exercée; et 6) l'option de participation de la police n'a pas été changée au profit de l'option de bonifications d'assurance libérée.

Assurance vie avec participation de l'Empire Vie avec d'excellentes valeurs de rachat garanties

Nos polices d'assurance vie permanente avec participation offrent également des valeurs de rachat garanties concurrentielles au cas où des fonds seraient requis d'urgence. Pour la police conjointe payable au dernier décès Optimax Patrimoine avec option de participation de la protection enrichie de Maurice et de Lan :

Fin de l'année de police	Valeurs de rachat totales – barème de participation courant	Valeurs de rachat totales – barème de participation courant moins 1 %	Valeur de rachat garantie
1 ^{re} année	20 101 \$	19 907 \$	19 624 \$
10 ^e année	445 168 \$	422 975 \$	404 776 \$ Valeur de rachat garantie correspondant à 81 % des primes payées en 10 ans
19 ^e année	685 844 \$	585 852 \$	509 450 \$ Les clients rentrent dans leurs frais au cours de la 19^e année , c.-à-d. que la valeur de rachat garantie correspondra aux primes totales payées.
20 ^e année	718 940 \$	605 188 \$	520 241 \$
30 ^e année	1 116 498 \$	824 298 \$	614 235 \$

L'assurance vie comme catégorie d'actifs :



Solution de rechange aux placements à revenu fixe

Si certains de vos clients ont des fonds non enregistrés et qu'ils :

- éprouvent un inconfort à l'idée d'investir dans des marchés boursiers volatils;
- souhaitent faire fructifier leur héritage pour leurs êtres chers en utilisant des sommes non enregistrées qu'ils auraient autrement investies dans des placements à revenu fixe à faible risque;
- recherchent un actif facile à gérer qui permet d'éviter l'homologation.

Envisagez de leur proposer l'assurance vie comme autre stratégie financière.



Aimeriez-vous discuter de cette option et d'autres stratégies ayant recours à des solutions d'assurance vie entière permanente avec participation? Veuillez communiquer avec votre directeur ou directrice de comptes ou notre centre de ventes au 1 866 894-6182.

¹ Selon un taux de rendement interne de la prestation de décès à la fin des années de police indiquées pour une police d'assurance vie conjointe payable au dernier décès Optimax Patrimoine 10 primes de l'Empire Vie avec l'option de participation de la protection enrichie pour une protection totale de 997 956 \$ (montant de base + montant de la protection enrichie) émise le 14 avril 2021 pour un homme et une femme en santé âgés de 65 ans à l'établissement, qui ne fument pas et qui sont tous deux décédés avant la fin de l'année de police indiquée. Le taux d'équivalence du taux de rendement interne de la prestation de décès est calculé en supposant que le montant investi dans des titres à revenu fixe à la fin de l'année indiquée serait imposé à un taux d'imposition marginal de 45 %.

² Les prestations de décès et les valeurs de rachat totales illustrées sont en date du 14 avril 2021 et sont basées sur les personnes assurées et le produit indiqués dans l'étude de cas. Elles présument que les primes sont payées en totalité et à temps et qu'aucun changement n'est apporté à la police. Pour toutes les années, les participations sont calculées au moyen du barème de participation courant ou d'une réduction de 1 % du facteur de taux d'intérêt utilisé pour déterminer le barème de participation courant. Les participations annuelles ne sont pas garanties. Les deux scénarios servent à illustrer l'incidence des variations du rendement en participations sur le rendement global des protections d'assurance vie et les valeurs dans ce régime. Les résultats réels peuvent être plus ou moins favorables que ceux illustrés.

Ce document reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date de publication. L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881